



Commune de Brennilis,  
*Le Maire*

Brennilis, le 12 juin 2010.

Monsieur le Directeur,

**Concerne:** Droit de réponse

Dans un article publié le samedi 12 juin 2010 (édition de Carhaix, rubrique de Brennilis) sous le titre, nettement exagéré, de « *RPI Loqueffret-Brennilis-La Feuillée. Les parents en colère* », votre journal semble me prêter des propos que je n'ai pas tenus, mais qui sont pour le moins désobligeants envers la commune voisine de La Feuillée et les services de l'éducation nationale.

Je vous précise qu'à aucun moment je n'ai été approché à ce sujet par un correspondant de votre journal, et que je n'assistais pas à la réunion dont l'article incriminé est censé rendre compte.

La présentation des propos en cause est cependant susceptible de nuire aux relations de la Commune de Brennilis avec ses voisines ainsi qu'au bon exercice des obligations municipales en ce qui concerne l'organisation de la scolarité maternelle et primaire.

En application des dispositions de l'article 13 de la loi du 19 juillet 1881, je vous demande donc de faire procéder dans les 3 jours de la réception de la présente à l'insertion du texte ci-après, dans les conditions prévues par la loi.

*« Le maire de Brennilis souligne que la fédération en un seul RPI des écoles de Brennilis, la Feuillée et Loqueffret est un atout pour stabiliser les effectifs et améliorer la qualité de l'enseignement devant s'effectuer désormais sur 4 niveaux au lieu de 3 dans les RPI à deux écoles. Il se félicite de ce que la très grande majorité des parents adhèrent désormais à ce schéma, et note que les dispositions prévues par la Charte de 2007 sur les services publics en milieu rural instaurent un préavis de deux ans avant les projets de fermeture de classes, ce qui en pratique correspond à un moratoire de 3 ans. »*

Vous en remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

(signé)

Jean-Victor Gruat

Pour : M. Edouard Coudurier,  
Directeur de la Publicatin,  
Le Télégramme  
cc  
M. le Maire de La Feuillée  
M. le Maire de Loqueffret

Le Bourg, 29690 Brennilis  
Téléphone 02 98 99 61 07  
Fac-similé 02 98 99 67 67  
Courriel [mairie.brennilis@orange.fr](mailto:mairie.brennilis@orange.fr)  
<http://www.brennilis.com>

## AUJOURD'HUI

Médecin de garde: tél. 15.  
Pharmacie de garde: tél 32.37  
(0,34 €/mn)  
Correspondance locale:  
tél.-fax. 02.98.99.65.22 ou  
06.74.67.85.93.  
Portage à domicile:  
tél. 0.820.04.08.29.

**40 ANS DU PNRA.** dans le cadre des manifestations du 40<sup>e</sup> anniversaire du PNRA, Loïg Pujol, conteur, présentera son spectacle « Des pays sages passages comme des images », demain, à 15 h, à la Maison du lac de Brennilis, pour une lecture contée des paysages du parc.

## LENNON

### Course nature. Rendez-vous le 18 juin



La dernière réunion de préparation du comité d'animation aura lieu lundi, à 20 h 30, à la mairie.

Le vendredi 18 juin, la commune inaugurera une nouvelle activité : une course nature qui aura lieu en semi-nocturne, au départ du bourg.

À l'initiative de cette course, Jo Kervennic qui, depuis son installation dans la commune avec son

Crédit Agricole, qui lui a accordé une aide de 300 €, au titre des Trophées de la vie locale.

C'est ainsi que vendredi, à 19 h 30, le départ du circuit de 25 km sera donné du car-podium situé près du château d'eau. Il sera suivi, à 20 h, du départ pour un circuit de 10 km. Ce dernier

## RPI Loqueffret-Brennilis-La Feuillée. Les parents en colère

Les parents d'élèves du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Loqueffret-Brennilis sont en colère. En effet, ils ont appris, lundi, que les élus de Brennilis, Loqueffret et La Feuillée se sont concertés et mis d'accord pour un RPI regroupant leurs trois écoles. La pilule a du mal à passer. « Nous n'avons pas été concertés. Nous n'avons que trois semaines pour nous retourner. Soit nous nous battons contre du vent, soit on construit quelque chose », indique Suzy Gestin, présidente de l'Association des parents d'élèves de Brennilis.

### 123 élèves sur trois écoles

Les parents sont, tout de même, inquiets et se posent de nombreuses questions sur « la réparti-



Les parents de Loqueffret et de Brennilis, lors de la réunion, jeudi soir, à la salle polyvalente.

tion des classes, définitive ou remaniée chaque année, le nombre d'élèves par niveau, les horaires de transport ».

Le RPI rassemblera donc 123 élèves sur trois écoles. Les maternelles resteront dans les trois écoles, « ce qui garantit l'emploi des Atsem », les CP seront à Loqueffret et La Feuillée, les CM2 à Loqueffret. Pour les autres niveaux CE1, CE2 et CM1, la répartition se fera dans les

jours prochains.

Le problème soulevé par les parents est le manque de communication qu'il y aura avec les enseignants: « Un cahier de liaison pourra être mis en place ». D'autres s'inquiètent sur l'augmentation des effectifs par niveau: « Nos enfants sont habitués à des petits effectifs et passer, par exemple, à 24 élèves pour les CE va peut-être les perturber ».

Les élus ont aussi mis en place les horaires des cars. Les débuts et fin de cours ont été calculés en tenant compte des décalages en fonction du transport.

### Une réunion d'information

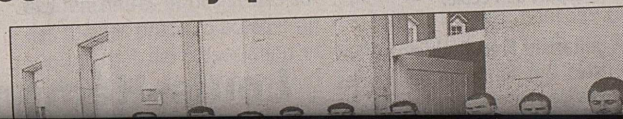
Le maire de Brennilis a affirmé qu'il signera cette convention de RPI, sous condition qu'il y ait un moratoire de trois ans. La décision définitive de ce RPI revient aux municipalités, qui valideront ce projet en conseil municipal. « En dessous de 120 élèves, nous perdrons un poste. Par ailleurs, nous avons le sentiment que La Feuillée nous impose ce regroupement et nous craignons que l'inspection d'académie change d'avis et réduise le nombre de postes, même si une convention de trois ans est signée ».

Les parents s'inquiètent aussi pour les postes du personnel des trois écoles. Une réunion d'information devrait avoir lieu avant la fin du mois pour présenter le nouveau RPI.

## BRASPARTS

### Football. Marcel Le Roy prend la présidence

C'était l'heure des bilans, vendredi soir, pour le club de football, qui tenait son assemblée générale à la salle Sainte-



président, Stéphane Mevel, passe le relais à Marcel Le Roy, qui était auparavant vice-président. Les fonctions de vice-présidence sont désor-